

# Résultats financiers de la commune 2017

## ***La diminution des aides de l'Etat s'est amplifiée.***

Notre commune a connu une année 2017 marquée par une diminution de nos recettes de 4,53% (- 67 000 €) du fait de la baisse considérable des dotations de l'Etat pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Une baisse qui frappe également notre communauté de communes et principalement les communes rurales déjà dotées de très faibles moyens.

Depuis 2013, ce sont près de 200 000 € que les gouvernements successifs nous ont ôté.

Ces moyens en diminution obligent à résoudre une équation impossible. Conscients des moyens limités des habitants de Graçay, nous nous refusons des augmentations fiscales d'autant plus que la majorité du Conseil départemental a augmenté les impôts de plus de 8% l'an passé.

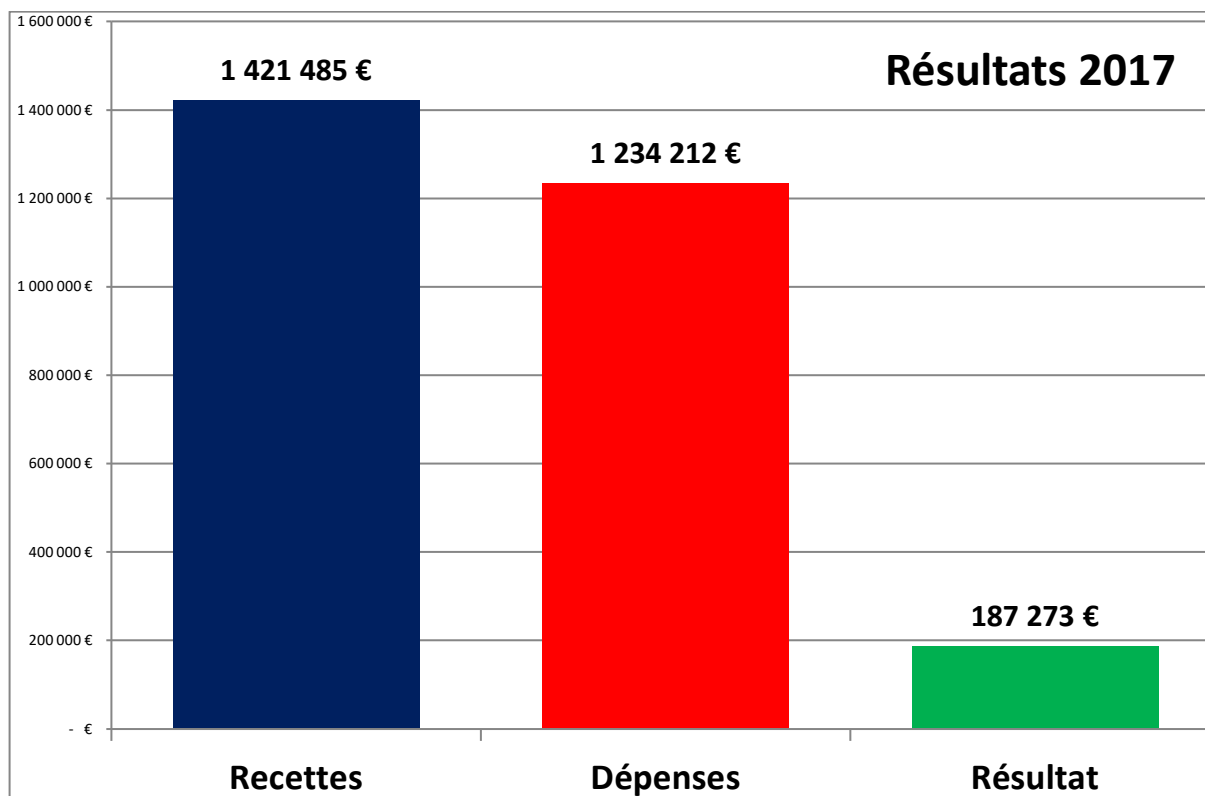
Dès lors, il convient donc de réduire nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. En fonctionnement nous avons amputé nos dépenses de 5.13 %. Il faut revenir à 7 années en arrière pour voir des dépenses aussi faibles alors que les prix continuent à augmenter. Nous avons systématiquement renégocié nos contrats de maintenance, étudié nos postes de consommation les plus lourds. Les frais de personnel ont diminué de plus de 100 000 € depuis 4 ans. A ces diminutions, « *coup de pied de l'âne* », sont venues s'ajouter la suppression par le gouvernement des emplois aidés qui nous permettaient de « *mettre le pied à l'étrier* » à des jeunes.

En matière d'investissement, les aides de l'Etat et des autres collectivités départementales et régionales sont elles-aussi en baisse. Nous ne ménageons pourtant pas nos efforts pour monter des dossiers pertinents et les défendre partout où l'on peut trouver quelques euros. Nos investissements se sont montés à un peu moins de 200 000 € principalement consacrés à la voirie et à l'aménagement de notre nouveau centre technique.

C'est la Communauté de communes qui a été notre principal vecteur d'investissement sur la commune en 2017 avec des dépenses de voirie et le lancement des indispensables travaux du centre nautique. On doit y ajouter les importantes aides apportées aux commerces et artisans locaux.

Cette rigueur de gestion nous a permis de maintenir un résultat satisfaisant et identique à celui de l'an passé. Nous enregistrons un excédent de gestion de 13,17% (187 273 €). Ce résultat nous permet de préserver notre capacité d'autofinancement pour nos petits investissements courants.

Ainsi malgré la disette imposée par l'Etat, nous conservons des ratios de gestion sains. Notre autofinancement courant est meilleur que la moyenne des communes de même importance. Notre endettement est raisonnable et notre capacité de remboursement est supérieure à la moyenne. Nos dépenses incompressibles se situent à 50 % de notre budget alors que la moyenne nationale est de 55 %.



## Budget prévisionnel 2018.

### ***Pas d'augmentation des impôts malgré une nouvelle baisse prévisionnelle de nos recettes.***

La préparation du budget 2018 s'est avérée compliquée car sans grand espoir de voir l'Etat changer ses orientations visant à diminuer sans relâche les moyens des communes.

Ainsi nos recettes prévisionnelles s'établissent en diminution de 5,86 % (- 80 000 €) par rapport à 2017. Il faut remonter à près de 10 ans pour voir nos recettes aussi faibles et pourtant nous disposons d'une solide réputation pour aller à la chasse aux subventions.

Nous avons durant une journée entière, ausculté chaque poste de dépenses de la commune en évaluant leur bien fondé afin de conserver un autofinancement minimum. Ainsi, il nous faut mécaniquement diminuer nos dépenses d'environ 6 % après les avoir réduites de 5,13 % l'an passé.

Ces diminutions successives ne peuvent être sans conséquences sur les prestations offertes aux graçayais et à force de diminuer, nous allons, comme l'on dit « arriver à l'os » et ne plus arriver à investir.

La prudence de notre gestion nous permet de financer les quelques projets importants pour les 3 années à venir : restaurant scolaire, cour de l'école, extension du lotissement George Sand et nouvelle gendarmerie, espaces de loisirs notamment.

Nous parvenons encore à envisager ces investissements sans avoir à recourir à une augmentation fiscale dont la dernière augmentation (+ 1,37 %) date de 2012.

Si la politique de l'Etat de mettre les petites communes au pain sec devait se confirmer dans les années à venir l'exercice deviendrait difficile : soit ne plus rien faire, laisser le patrimoine se dégrader, soit augmenter la fiscalité qui pèse déjà lourdement sur les épaules de la plupart de nos concitoyens.